

La g@zette

du Valbonnais

N° 91 – Juillet 2015

Le fameux plâtre rouge de la Gypière



La Gypière des Sauvons, près de Bourchany, ancien hameau de Valbonnais...

Le gypse, autrefois qualifié de pierre de plâtre ou chaux sulfatée naturelle, permet de fabriquer le plâtre ou de réaliser l'ensemble des gypseries, souvent décoratives. Il entre aussi dans la composition des ciments. Dans notre numéro 34, nous avons croisé le chemin de quelques fours à chaux et réhabilité... leur mémoire. Aujourd'hui, entre le cristallin de Belle Roche et le Lias calcaire de la montagne de Roussillon, un petit géologue déambule, en pleine dépression, les yeux rivés vers le col de Plan Collet, découvrant çà et là quelques pointements de houiller et de Trias. A deux pas des Sauvons, honoré par la carte de Cassini, ce Trias est un petit dôme de gypse, qui fit jadis une bien modeste carrière, jusqu'en 1912.



Et pourtant, à côté de celles du Valjouffrey et du Villard d'Entraignes, les plâtrières du Valbonnais avaient bonne mine ! En consultant le volume 32 du journal des mines datant de 1812, on lit : « On trouve dans la vallée de la Bonne plusieurs amas de chaux sulfatée, blanche, rouge et jaune, en couches irrégulières, au pied d'une montagne primitive, à peu de distance du terrain houiller. L'exploitation se fait en décombrant et à ciel découvert ; elle est à peu près nulle : on pourrait cependant lui donner plus d'activité en employant le plâtre comme engrais ». Si le plâtre n'était pas l'engrais universel espéré pour mettre fin aux disettes, il constituait un bon amendement pour les prairies artificielles : le plâtre ou sulfate de chaux répandu sur le trèfle, la luzerne, le sainfoin augmente en effet les récoltes. En 1765, le Pasteur Mayer annonça même qu'on doublait la récolte du trèfle en le saupoudrant de plâtre ! A Valbonnais, le plâtre était cuit et écrasé à proximité du site d'extraction : Les Ayes, Les Nicolaux selon Patrimoine en Isère page 179, septième édition 2006. Autrefois, la pulvérisation du plâtre se faisait par des hommes armés de battes de bois. Mais au XIX^e siècle, le battoir était une meule verticale de pierre ou de bois, tournant dans une auge de bois ou de pierre : une meule mise en mouvement par une roue horizontale qu'un cours d'eau faisait mouvoir.

Selon le témoignage d'Hélène Gonon, petite fille de François Morel, la concession de la carrière municipale de plâtre des Sauvons avait été renouvelée à son grand-père en 1908. Mais c'est son arrière-grand-père, César Morel (1827-1890) qui avait lancé l'exploitation de la Gypière. François Morel, dont le fils Francis était mort à la guerre en 1915, céda alors ses droits à Pelloux (Ciments Pelloux du Pont du prêtre).



La Gypière a été une carrière exploitée jusqu'en 1912. Un gypse ferrugineux y prédomine : il donne le fameux plâtre rose parfois même coloré en rouge. Les belles couches de gypse blanc sont moins abondantes. Au XVIII^e siècle, la carte de Cassini la mentionne près de Bourchenu.

La curiosité d'un Champollion pour le plâtre rouge de Valbonnais

Un texte écrit en 1807 par Jean-Joseph dit Champollion-Figeac, le frère aîné de Jean-François Champollion, le génial découvreur des hiéroglyphes, nous donne la recette de la confection d'un plancher en gypse rouge, l'aire pour battre les grains récoltés dans le fertile Valbonnais. René Reymond, l'historien de Pierre Châtel, le reprend dans *Enigmes curiosités singularités, l'insolite et le fantastique...* (1987) sous le titre, le curieux plâtre rouge de Valbonnais : *Il est quelques communes dans la partie orientale du département de l'Isère qui, pour être privées de la facilité de communiquer librement avec celles qui les avoisinent, trouvent quelques avantages à consommer elles seules certaines productions dues uniquement à la bienfaisante nature. Cette observation s'applique particulièrement à la commune de Valbonnais, canton d'Entraigues, à ses plâtrières et à l'emploi de leur produit. L'industrielle activité de ses habitants a trouvé dans ce produit un moyen de suppléer au bois qui leur manque, et en usant d'une ressource que leur offre leur propre sol, ils sont devenus moins tributaires des voisins, à qui le besoin de bois de construction les force toujours de recourir.*

« *L'industrielle activité des habitants de Valbonnais* » selon l'aîné des Champollion, égyptologue lui aussi, contraste avec l'opinion très tranchée du maire de Valbonnais, en 1802, sur ses administrés. Cinq ans avant la production du texte de Champollion-Figeac (il n'y a pas des lustres !), celui-ci admoneste les Valbonnetins : « *Il existe une mine de plâtre abondante, huit ouvriers seulement y sont employés. Il ne s'en extrait qu'environ 3000 quintaux. Le défaut de chemin pour l'exporter est cause qu'on n'en extrait pas davantage. Les habitants de cette commune sont paresseux et sans énergie* ». (Extrait d'une réponse du maire à une enquête statistique générale, page 164 du livre de René Reymond).

L'habitude ou plutôt la nécessité de ne battre les grains que sur la fin de l'automne ou pendant l'hiver, et les neiges qui couvrent ordinairement le Valbonnais à ces époques, ont rendu indispensable à chaque propriétaire la destination d'une partie de la grange ou de l'écurie au battement des grains, pour n'avoir rien à redouter de l'intempérie de la saison. Après ce premier soin, on a dû nécessairement s'occuper du sol sur lequel se faisait cette dernière opération, l'espoir et la récompense de l'agriculteur. Le terrain avait ses inconvénients, on le couvrit d'un plancher en bois ; mais cette ressource fut pour le riche seul : le besoin et la médiocrité des moyens y suppléèrent par une couche de plâtre. Il en résulta une économie avantageuse sous plusieurs rapports, et l'usage de battre les grains sur un plancher en plâtre devint général. Le temps et l'expérience ont perfectionné les moyens d'exécutions ; mon but est de faire connaître ceux qu'on emploie aujourd'hui. Les carrières gypseuses de Valbonnais fournissent deux espèces de plâtre ; l'une rouge et l'autre blanche.

Le plâtre blanc et le plâtre rouge de la Gypière

Le plâtre blanc ne se trouve que par couches isolées et peu abondantes ; le plâtre rouge est le plus commun, et c'est aussi celui qu'on emploie de préférence et presque exclusivement pour les planchers dont il est question. Pour cela, il faut le faire cuire pendant 24 ou 30 heures, le piler aussi fin qu'il est possible, et le laisser dans cet état dix jours entiers avant que de s'en servir, observant qu'il est d'autant meilleur, qu'il est plus cuit et pilé plus fin. Dès que ce terme est expiré, et après avoir nivelé le terrain destiné à asseoir ce plancher, on délaye le plâtre dans un grand baquet d'eau froide, on le broie avec précaution pour empêcher qu'il ne fasse des agglomérations. On place à deux pieds de distance d'un des murs du bâtiment, et parallèlement à ce mur, une longue règle qui doit avoir de hauteur ce qu'on veut donner d'épaisseur à la couche de plâtre, qui est ordinairement de 2 pouces et demi à 3 pouces. Lorsque le plâtre est bien lié, qu'il a acquis une certaine consistance, et qu'il commence presque à sécher, on le jette sur le terrain, et on en garnit l'espace contenu entre le mur et la règle parallèle. On passe sur cette couche, pour la niveler, une autre règle, dont un bout touche le mur latéral, et dont l'autre est appuyé sur la règle parallèle. Ensuite, avec une truelle on donne le dernier coup à la partie de plâtre nivelée, on garnit les vides, on enlève les matières hétérogènes qui se trouvent à la superficie, et cette couche acquiert ainsi une surface unie qui en est la qualité essentielle.

L'aire de battage des grains : un plancher de plâtre rouge

Après ses opérations on jette une égale quantité de plâtre délayé à la suite de cette première couche, on répète les mêmes procédés et l'on arrive ainsi à la partie opposée au bâtiment. On doit alors avoir la stricte précaution de laisser entre le mur et la couche de plâtre un espace vide pour prévenir les inconvénients qu'occasionnerait le plâtre en faisant l'effort, s'il était entièrement resserré entre les murs. Cet espace doit être de 3 pouces, sur une longueur de 20 pieds. On établit ensuite successivement d'autres couches de plâtre à côté de cette première, en les bornant toujours par la règle longue placée à la distance de 2 pieds ; elle conserve aux nouvelles couches une épaisseur égale à celle des autres. On termine ainsi la totalité du plancher. On doit mettre un soin particulier à bien lier les jets ensemble, pour qu'il ne reste pas le moindre vide entre eux. On doit tacher encore, pour parvenir à bien lier les couches, de terminer tout le plancher dans le même jour, et pour cela il suffit qu'un nombre d'hommes convenable délaye et prépare le plâtre, de manière que ceux qui l'emploient travaillent sans interruption.

Dix jours après, on garnit le vide qu'on a laissé entre le plâtre et le mur, et le plancher se trouve ainsi en état de servir ; si, pendant ces 10 jours, il prend le ton rouge foncé, c'est un

très bon augure. Lorsqu'il est bien fait, on peut l'appeler le plancher sans fin. Sa durée est de 150 ans et plus, s'il n'est pas exposé à l'humidité. Lorsque le temps en a détérioré la surface, et qu'elle n'est plus unie comme elle doit l'être, on enlève toute la couche de plâtre, et on l'expose à la pluie pendant 15 jours ; après quoi on traite ce plâtre comme celui qu'on tire de la carrière, on le recuit, on le pile de nouveau, et on le remet à la même place en usant des mêmes procédés que lorsqu'on l'a employé pour la première fois. Ce plancher ainsi refait, ne dure pas moins que le premier.

Il est facile d'apprécier les grands avantages que ces planchers procurent, surtout avec la faculté de les établir indifféremment sur le terrain dans les écuries, ou sur un autre plancher dans les granges. A tout cela se joint encore la modicité du prix.

René Reymond, qui a repris le texte de Jacques Joseph Champollion, le complète par quelques considérations :

Ajoutons qu'une carrière située au-dessus de Bourcheny et abandonnée en 1912 donnait un plâtre rouge dont il est question plus haut. On répandait ce plâtre sur les trèfles et les sainfoins pour les fertiliser dès avant 1797 (donc avant l'expérience de Franklin). Cette coutume aurait été rapportée d'Allemagne après la guerre de Sept ans.

Le plâtre rose ou rouge a été très utilisé à Valbonnais : aires de battage, sols, marches et paliers d'escaliers témoignent d'un passé aujourd'hui révolu.



Vestiges de plâtre rouge des Sauvons sur l'ancienne cure des Nicolos, hameau de Valbonnais.



Graffiti sur un mur et plafond à la française en gypse rose, dans la maison de JB Bernard.



La mise en eau du canal... des moines



Mon fils...



Le tennisman valbonnetin reconverti à l'athlé...tisme !



Aurélien Jacquet à Entraigues (7 ans) et au championnat de France de cross long (33 ans).